



COMITE DE VILLAGE

- LES NANTS - LES PRAZ - LES BOIS - LES TINES -

du mardi 6 octobre 2015 à 18h 30

ETAIENT PRESENTS

Mmes Aurore TERMOZ, Jacqueline FATTIER, Michèle RABBIOSI, Fabienne RAVANEL BOZON, Christiane CLEAVER,

MM. Eric FOURNIER, Patrick DEVOUASSOUX, Jean-Claude BURNET, Jean Michel COUVERT, Christian DUCROZ, François Régis BOUQUIN, Pascal MANY, Sébastien GRUFFAT, Jean Marc BONINO, Loïc PLUSQUELLEC, Patrice VAGNET et Serge BUDRIA.

EXCUSES

Melle Marie Noëlle FLEURY, M. Michel PAYOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Josiane GAGNIEUX

- DEMANDES DIVERSES DE L'ASSEMBLEE -

LES NANTS

- les routes des Nants et des Plans – réduction de la vitesse – Demande de ralentisseurs ou de chicanes.
Réponse apportée : Problème récurrent sur toute la vallée, information que 4 radars pédagogiques régulent la vitesse des automobilistes et tournent en permanence sur les différents secteurs (ex : Les Grassonnets – route Couttet Champion...). A la suite de ce système, la vitesse a baissé de 10 km/h. Concernant les ralentisseurs, mauvais outil la nuit car manque de visibilité et surtout pendant la période hivernale. Pour les chicanes, celles-ci sont en test provisoire pour l'instant et l'aménagement en dur définitif sera fait si le test est positif.
- Incohérence dans les panneaux limitant la vitesse.
Réponse apportée : Vérification des panneaux de Zone 30 ou 50 par le service Voirie.

- Pourquoi le parcours du mulet ne peut il pas s'étendre à notre secteur car nous sommes oubliés des bus ? Les habitants souhaiteraient un bus le matin et un le soir.

Réponse apportée : Pour rendre le service souhaité, à savoir un passage régulier à intervalles courts, le circuit du Mulet ne peut être trop étendu sinon il perd de son efficacité. Il est rappelé que le transport à la demande TAD a été mis en place pour pallier à ces problèmes dans les villages.

LES PRAZ

- Sur le giratoire, mettre un panneau indicateur concernant les commerces.

Réponse apportée : Le Service voirie s'en occupe.

- Vers l'agence postale, un arrêt minute est demandé pour réduire la vitesse.

Réponse apportée : à vérifier sur site la faisabilité.

- Enfouissement de réseaux secs du chemin du Lavoussé souhaité.

Réponse apportée : La priorité est faite sur les secteurs à risques (avalanches ...)

LES BOIS

- Route des Lacs – vitesse excessive et stop non respectés.

- Suite à la construction d'un gros chalet, le promoteur s'est approprié de terrains communaux pour faire un parking et creuse la route jusqu'au transformateur. Les villageois sont « dégoûtés ».

Réponse apportée : Un courrier a été envoyé pour que les terrains environnants soient rendus en parfait état. Le dossier est suivi de près par les services concernés.

LES TINES

- Demande de ravalement de façade de la chapelle.

- Route des Tines et chemin de St Roch.

Information sur le danger des routes défoncées et bouches d'égouts cassées suite aux travaux de l'hôtel « EXCELSIOR ».

Réponse apportée : La réfection du secteur sera faite à la fin des travaux.

DIVERS

- Stationnement des camping cars sur la vallée donne une mauvaise image de notre ville, surtout à l'entrée nord – route du Bouchet et squattent partout laissant leurs détrit.

1 Réponse apportée : Le phénomène constaté dans tous secteurs, malgré le travail de prévention en relation avec les employeurs des saisonniers pour les mettre dans 2 campings « Les Mollissas et aux Houches ». Par contre pour le camping sauvage, c'est difficile de les déloger.

2 Réponse apportée : Etant donné l'ampleur du problème, une aire de stationnement avec une borne « Flots Bleus » sera étudiée prochainement.

- Suite à la nouvelle gare routière à Chamonix-Sud, il manque la signalétique piétonne de la gare SNCF.
- Demande de la coupure des moteurs des bus à l'arrêt au Parking des Grands Montets.
Réponse apportée : Il y a eu un travail fait en ce sens.
- Un enrochement a été fait sous la RD 1506 en contre bas de la Poya, inquiétant le voisinage surtout en période de fortes pluies.
Réponse apportée : Les services du Département ont été avertis de ce dossier et le suivent en collaboration avec la DIST.
- Demande de législation concernant les haies débordant sur la route.
Réponse apportée : Les propriétaires doivent élaguer leur haie surtout lorsqu'elles dépassent sur la voie publique engendrant un danger pour l'usager - des lettres de mises en demeure sont envoyées.
- Pourquoi le petit balcon pour accéder à la Mer de Glace a été fermé, site magnifique pour ouvrir un nouveau chemin en direction de la Charpoua ?
Réponse apportée : Ce nouveau sentier a été créé pour la sécurité des randonneurs suite à plusieurs accidents graves.
- Est ce que l'EHPAD va reprendre le nom de la MAPA « Hélène COUTTET » ?
Réponse apportée : Une décision sera prise en concertation avec les personnes vivant dans le site.

Le Président de la Comité de Villages,

Patrick DEVOUASSOUX

